

Le dernier (?) tango de May à Bruxelles

BREXIT Les Européens « attendent de voir ce que Theresa May aura à dire »

- Theresa May a finalement obtenu ses rendez-vous avec les présidents européens Juncker et Tusk.
- Pour renégocier l'accord ?
- Tout au plus obtiendra-t-elle un « codicille »...

Quinze jours après s'être vu prier par son parlement de retourner à Bruxelles renégocier l'accord de retrait de l'UE massivement rejeté, Theresa May a obtenu ses rendez-vous avec le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et le président du Conseil (les Etats) Donald Tusk. Elle les verra respectivement jeudi à 11 heures puis à 15 heures. Dès le soir du vote où l'accord du Brexit avait été rejeté par 432 voix contre 202, l'UE avait clairement fait savoir qu'il était inutile pour la Première ministre britannique de demander une renégociation. Ni même de venir à Bruxelles sans pouvoir mettre sur la table une proposition concrète, cadrant avec les « lignes rouges » des 27, et surtout qui disposerait d'une majorité à la Chambre des Communes.

Savez-vous si la Première ministre arrivera avec pareille proposition ?, a demandé *Le Soir* au porte-parole de la Commission

Margaritis Schinas qui venait d'annoncer la rencontre. « *Nous attendons de voir ce que Madame May a à nous dire* », répondait ce proche collaborateur de M. Juncker, non sans avoir rappelé que la position européenne n'a pas changé : il est hors de question de rouvrir la négociation sur l'accord de retrait proprement dit. Sur quoi portera donc la demande de Theresa May ? Seuls deux scénarios sont esquissés.

1 La modification du « backstop » Il s'agit de ce fameux « filet de sécurité » destiné à empêcher la réapparition d'une frontière physique entre les deux Irlande. Il prévoit que l'ensemble du RU restera dans l'Union douanière européenne et que l'Irlande du Nord restera soumise à la réglementation du Mar-

ché unique, jusqu'à ce que l'UE et le Royaume-Uni négocient et mettent en place une nouvelle relation commerciale. Mais c'est ce « backstop » qui a motivé le rejet de l'accord de sortie par les Communes, lesquelles ont ensuite voté en faveur de son remplacement par une formule alternative. « *On s'attend à ce que May redemande pour la énième fois la même chose : une clause de sortie du backstop, ou sa limitation dans le temps, que les Britanniques veulent inscrire dans le texte de l'accord* », pense une source proche de la négociation mais interdite de s'exprimer publiquement sur le sujet.

Sur le fond, comme sur la

forme, ce sera un non catégorique. Le fond : dès le moment où « l'assurance irlandaise » serait limitée dans le temps ou pourrait être annulée par la simple volonté des Britanniques, ce ne serait plus une assurance, argumentent inlassablement les Européens depuis plus d'un an. Quant à la forme : « *Toucher au texte de l'accord est doctrinairement exclu*, indique une autre source bien informée. *Ce serait rouvrir la boîte de Pandore : les Espagnols remettront Gibraltar sur le tapis, les Français reviendront sur l'accès aux zones de pêches, etc.* »

2 Un codicille Définition du Larousse : « *Acte postérieur à un testament en vue de le modifier ou de le compléter.* » Le terme de codicille a fait son apparition ces derniers jours, mais recouvre une idée que les Britanniques font circuler depuis un certain temps déjà. Elle est censée répondre à leur demande obstinée d'une formule « juridiquement contraignante » les rassurant quant au fait que le backstop ne pourrait être définitif. Précédemment, les Britanniques avaient pris exemple de la « déclaration interprétative » qui avait été annexée au traité commercial UE-Canada, le Ceta, afin d'arracher son accord au parlement régional wallon qui avait failli en faire capoter la signature en 2016.

Avantage de cette formule : « *Ce ne serait pas une réouverture du traité* », nous indique l'une de nos sources. Mais il faut

draït, pour que l'effort en vaille la peine, que les services juridiques de l'UE assurent les 27 que ce codicille n'implique pas une modification de l'accord, et que le juriconsulte britannique (l'attorney general) assure que le Royaume-Uni ne sera pas indéfiniment lié par le backstop. Cela paraît légèrement contradictoire...

Mais c'est lors d'une rencontre, largement éventée, lundi à Bruxelles entre des parlementaires britanniques et le secré-

taire général de la Commission Martin Selmayr, bras droit de Juncker, que ce dernier a posé la question cruciale : « *Si nous procédions à un codicille, pouvez-vous garantir que votre parlement adoptera l'accord ?* » A cela, aucun des Britanniques n'a pu donner de réponse positive. Ce sera, selon toute vraisemblance,

la même question qui sera posée jeudi par les présidents de l'UE à Theresa May, et qui conditionnera la petite concession qui lui sera faite, « car elle obtiendra quelque chose », nous assure encore l'un de nos contacts. Mais sera-ce assez ?

En attendant, ce mercredi, c'est le Premier ministre irlandais Leo Varadkar, pour lequel le backstop est une question vitale, qui vient vérifier que la solidarité européenne avec son pays reste, comme elle l'a été jusqu'à présent, solide comme du roc. ■

JUREK KUCZKIEWICZ